



# LE PRIEURÉ SAINT-GEORGES



Saviez-vous que  
Vendeuvre, était  
au IX<sup>ème</sup> siècle  
une terre papale?

## Un site christianisé dès le VII<sup>ème</sup> siècle

Comme en témoigne la croix qui orne les monnaies d'or (*triens*) émises à Vindovera par le monétaire Chrodoladus, le territoire de Vendeuvre (*la villa*), donnée en remerciement au pape Etienne IV par Louis le Pieux, fils de Charlemagne, lors de son couronnement en 812 à Reims, devient une « terre pontificale ». Vers 850, l'évêque Prudence de Troyes demande au pape Léon IV l'autorisation d'implanter un monastère sur la terre de Vendeuvre. Cette fondation est confirmée par les vestiges du prieuré.

## Dès la fin du IX<sup>ème</sup> siècle

La *villa* de Vendeuvre sera usurpée au pape et une motte castrale, à l'origine du château actuel, sera élevée près de la source de la Barse. En 987, lors de la guerre de succession qui verra s'éteindre la lignée des Carolingiens au profit des Capétiens, le prince archevêque Adalbéron II de Metz rasera le château. Le prieuré sera gravement endommagé.



## À la fin du XII<sup>ème</sup> siècle

Vers 1170, il sera donné par le seigneur Hugues de Vendeuvre à l'abbaye de Cluny et restera sous sa dépendance jusqu'en 1790, au moment de la Révolution française.

Le prieuré abritait une communauté modeste de 4 à 5 moines et d'un sacristain. Saint-Georges collectait les dîmes de huit paroisses et avait le rang de doyenné-cure. Le prieur assurait le service de la paroisse. Il possédait, en toutes justices, la seigneurie d'Amance. Le couvent était cerné par les bras de la Barse et de l'Houzotte qui lui assuraient une protection insulaire. Il était équipé d'un moulin et d'un four banaux ainsi que d'une grosse grange dîmière.



L'île Saint-Georges sur un plan de 1785



## Maintenant

Sont conservés le logis du prieur et les vestiges de la petite chapelle dont la base est romane. Une croisée d'ogives du XII<sup>ème</sup> siècle est encore en élévation. Lorsque l'église primitive a été détruite par les Anglais en 1373, le prieur a aménagé temporairement une nef dans le prolongement de la chapelle prieurale pour accueillir les paroissiens jusqu'à l'édification de la nouvelle église, commencée en 1502.

De 1889 à 1978, le prieuré a été la propriété de la famille LACULLE-RENARD, négociant en vins. Ce monument est un membre de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, l'un des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.



English Version



Version enfants



VENDEUVRE  
SUR BARSE